

# 1914 - 1918 : Témoignage d'une paysanne de Gâtine

Le 11 novembre dernier, chaque commune commémorait la signature de l'armistice de 1918 qui mettait fin aux combats de la Première Guerre mondiale. A la Chapelle-Bertrand, une exposition rappelait le souvenir des Bertrandais qui étaient « *Morts pour la France* » alors que de nombreux objets concrétisaient la vie des soldats sur le front. Mais pendant les quatre années que dura le conflit comment vécurent les habitantes de notre Gâtine dans ce que les historiens appelèrent « *les tranchées de l'arrière* » ? Alors que les fiches-matricules des soldats, les journaux de marche des régiments et les journaux personnels des poilus peuvent permettre de retracer les épreuves terribles<sup>1</sup> que vécurent les combattants, il est beaucoup plus difficile de connaître la vie quotidienne de celles qui étaient restées dans nos campagnes.

La consultation des documents officiels qui restent à notre disposition dans les archives ne nous apporte que peu d'informations : ainsi le registre de délibérations des Conseils municipaux de La Chapelle-Bertrand n'évoque que rarement ce qui se passe dans la commune. Les seules mentions de la guerre concernent le vote de subventions ou de dons au profit « *de nos vaillants combattants et de nos chers blessés* »<sup>2</sup>, d'un don « *de 50 francs aux prisonniers de guerre* »<sup>3</sup> ou d'acquisition de « *6000 francs de bons de la Défense nationale* »<sup>4</sup>. Sur la vie de tous les jours dans les fermes, les difficultés de ravitaillement et autres problèmes quotidiens, peu de documents écrits peuvent nous renseigner. Quelques phrases dans la correspondance échangée entre soldats et leurs familles font allusion aux activités de ceux qui sont loin du front. Rares sont aussi les témoignages oraux<sup>5</sup> qui ont été effectués du vivant de celles qui avaient vécu cette période. C'est pourquoi, il semble intéressant d'évoquer le témoignage<sup>6</sup> d'une femme, certes qui n'est pas Bertrandaise, mais une paysanne de Châtillon-sur-Thouet. Sa vie quotidienne, les problèmes qu'elle rencontra, ses deuils sont sans doute très proches de ce que vécurent les paysannes de notre commune pendant ce conflit.

Marie avait 26 ans quand la guerre éclata en août 1914. Elle avait épousé, en 1909, Marcel, un Châtillonnais, comme elle. Ils avaient une fille, Germaine, née l'année suivante et avaient perdu une autre fille décédée à l'âge de sept mois. Ils exploitaient une borderie de 10 hectares à Pelouaille<sup>7</sup> de Châtillon-sur-Thouet. La guerre les surprit en plein travaux des champs « *On moissonnait quand la mobilisation fut décrétée et Marcel<sup>8</sup> partit dès le lendemain.* » Marie resta toute seule à la tête de l'exploitation, avec huit vaches normandes, deux chèvres, un bourricot gris et sa fille de cinq ans. Elle assura le travail des champs,



Document Y. Drillaud

seule à la tête de l'exploitation, avec huit vaches normandes, deux chèvres, un bourricot gris et sa fille de cinq ans. Elle assura le travail des champs,

<sup>1</sup> Bulletin municipal 2014 « Des Bertrandais morts pour la France pendant la Première Guerre mondiale » p. 29-33

<sup>2</sup> Délibérations du 15 novembre 1914

<sup>3</sup> Délibérations du 19 novembre 1916

<sup>4</sup> Délibérations du 26 mai 1918

<sup>5</sup> Le Cerdo de l'UPCP-Métive a conservé des témoignages de Deux-Sévriennes et de Vendéennes. Il sont rapportés, partiellement, dans le livre « 1914-1918 Les Femmes en Poitou et en Charentes » Textes réunis par Marlène Belly, La Geste, 2018, 362 pages

<sup>6</sup> Témoignage recueilli à la fin des années 1970 auprès de Marie BERNIER, ma grand-mère.

<sup>7</sup> Pelouaille est situé au nord-ouest de Parthenay, à peu de distance du quartier Saint-Paul de Parthenay

<sup>8</sup> Marcel BERNIER né en 1884 avait effectué son service militaire de 1905 à 1907. Il fut mobilisé au 114<sup>e</sup> Régiment d'infanterie de Parthenay. Il fut démobilisé le 9 mars 1919.

seule, parfois aidée par un jeune cousin de 14 ans. Quelque fois sa belle-mère, pourtant âgée, vint l'aider « à *toucher les vaches* ». Energique et dure à la tâche, elle ne parle pas de la pénibilité du travail mais évoque le jour de la fenaison où elle est tombée de la râteleuse, le bourricot ayant entraîné la machine sur un rocher. Elle bénéficia parfois de l'aide d'un domestique qui faisait partie de « *la territoriale* » mais l'administration le lui enleva pour le placer dans une autre exploitation. Elle ne le regretta pas trop car « *il était un peu faignant !* » « *Il n'y avait pas d'hommes dans les villages, que des drôles qui allaient à l'école avec les institutrices* <sup>9</sup> ». Une autre année, pour faire les foins, elle voulut embaucher « *un gars de 27/28 ans ; on ne savait pas d'où il venait, soi-disant qu'il travaillait bien..* » Elle lui fit donner 10 francs pour conclure le marché. Il ne vint jamais car il avait été arrêté par les gendarmes comme ... déserteur !



Laitière anonyme

Le travail quotidien qui l'occupait le plus était la traite des vaches et la livraison du lait dans la ville de Parthenay. Elle se levait tous les matins à 5 heures, « *à la chandelle, je tirais les vaches et je partais à Parthenay livrer le lait* » avec la charrette et le bourricot. Elle stationnait l'attelage et les bidons de lait dans une grange à proximité de la Porte de la Citadelle et à pied, en portant ses bidons, elle visitait sa trentaine de clients « *il fallait passer avant 8 heures car les drôles voulaient prendre le lait frais* » La plupart ne prenait qu'un demi-litre de lait, seules trois maisons en voulaient un litre. Certains clients se contentaient « d'une boîte » soit un quart de litre mais sa principale livraison était à l'hôpital de Parthenay<sup>10</sup>. Le lait coûtait alors cinq sous le litre. Il y eut une réunion municipale qui accueillit les 65 laitières qui livraient le lait en ville. Le maire<sup>11</sup> leur indiqua que compte-tenu des circonstances, il ne fallait pas augmenter le prix du lait. La proposition, malgré les difficultés du moment, fut acceptée à l'unanimité à main levée.

Les tâches de la fermière étaient nombreuses : outre les occupations habituellement dévolues aux femmes (ménage, cuisine, lessive, mère de famille), elle devait prendre en charge la traite et le pansage des animaux, plus les travaux des champs. A cela s'ajoutaient des impondérables qu'elle devait gérer. Ainsi, un jour de 1915 une des vaches s'étrangla à l'étable, avec sa chaîne, des frelons l'ayant effrayée. Pour qu'elle ne soit pas perdue, Marie fit appel à un boucher qui fournissait en viande les troupes. Ce boucher envoya deux réfugiés<sup>12</sup> belges pour saigner, dépecer et mettre en quartiers l'animal. Marie passa toute la nuit à les éclairer avec une lampe dans un hangar. Rétrospectivement, elle imaginait « *ce que ces inconnus auraient pu faire subir à la jeune femme de 27 ans qu'elle était !* » Mais ils furent très polis et le boucher lui donna 120 francs en paiement de l'animal.

Sur le front, Marcel reçut un projectile au pied dès septembre 1914 à la bataille de la Marne. On le lui retira sans anesthésie, le chirurgien lui fit chanter la chanson « La Belle fille de Parthenay » pour le distraire de la douleur pendant l'intervention... Après son hospitalisation et sa convalescence, il fut versé dans un autre régiment et accompagnait l'acheminement des bestiaux vers le front. Il revint

<sup>9</sup> Les instituteurs ayant été mobilisés ; l'école la plus proche de Pelouaille était celle de La Foye, une école de hameau.

<sup>10</sup> L'hôpital était situé dans la citadelle entre l'église Sainte-Croix et Notre-Dame-la-Couldre. Un hôpital temporaire hébergé au collège (l'actuel lycée Pérochon) accueillait les soldats blessés.

<sup>11</sup> Frédéric Jolly, successeur de Louis Aguilon comme maire de Parthenay de 1913 à 1919.

<sup>12</sup> Les Deux-Sèvres accueillirent au début de la guerre plusieurs milliers de réfugiés (3500 en 1915) qui fuyaient les zones de combat de Belgique, des régions du Nord et de l'Est. Un certain nombre d'entre eux furent hébergés dans le bourg de la Chapelle-Bertrand puisque une habitante demande à la municipalité, le 9 novembre 1919, un dédommagement pour l'occupation de son logement par les réfugiés pendant la durée du conflit.

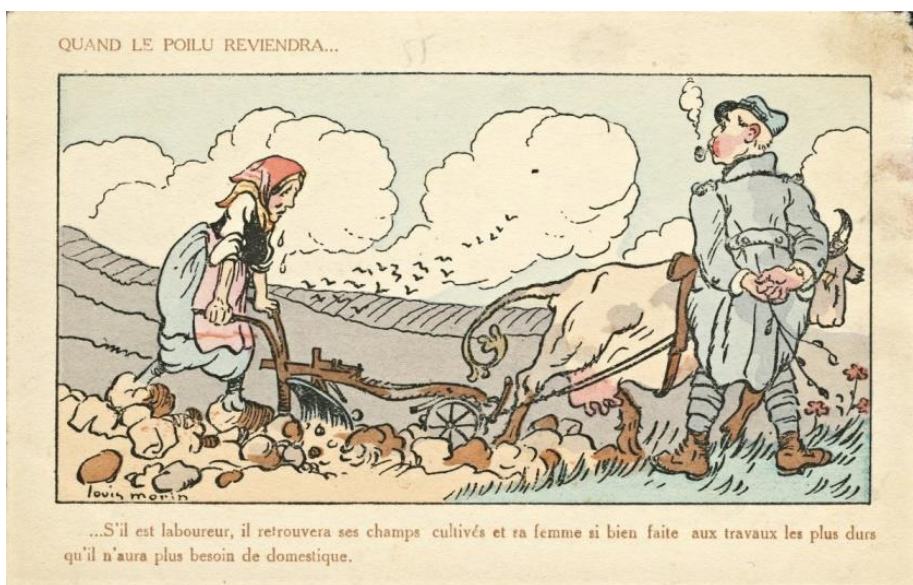
plusieurs fois à Châtillon-sur-Thouet pour des permissions, dont de rares permissions agricoles comme celle qui, en 1918, « lui permit de botteler la paille. »

La vie de Marie pendant cette période fut marquée par un certain nombre de deuils. Ce fut tout d'abord celui de son frère Charles tué le 13 juin 1917 dans la Marne à l'âge de 31 ans. Il avait une permission de 12 jours dans sa poche. Expédiée le mercredi, une lettre annonça son décès à la famille le dimanche, le facteur assurait la distribution du courrier<sup>13</sup> même ce jour-là. Elle-même l'avait appris lors de sa livraison de lait car la nouvelle d'un tel courrier se répandait très vite.

Deux mois plus tard, Marie perdit sa belle-mère décédée vraisemblablement d'un cancer. Elle se heurta au problème matériel de l'enterrement : la commune de Parthenay refusant de prêter son corbillard. Elle envisagea « d'emmener le cercueil dans sa charrette tirée par les vaches ». Finalement par l'intermédiaire du directeur de l'hôpital auquel elle livrait du lait, elle obtint le corbillard parthenaisien tiré par une jument. Désormais, Marie s'habillait en noir : elle portait le deuil qu'elle ne quitta jamais. En avril 1918, elle donna naissance à une petite fille Renée ce qui accrut encore son travail. Elle dut « gager une petite bonne de 12-13 ans pour garder le nouveau-né » et cessa de livrer le lait en ville : elle le donna au laitier qui passait. Cette transformation ne dura que quelques mois : le prix du lait offert par la laiterie ayant baissé, elle reprit sa distribution à domicile. Les derniers mois

de la guerre virent un nouveau drame la toucher : sa jeune sœur Juliette, âgée de 27 ans, mariée depuis six ans et qui était enceinte fut atteinte par la grippe espagnole<sup>14</sup>. Elle mourut en quelques jours.

En mars 1919, son mari fut démobilisé. Il reprit le travail à la ferme mais Marie continua à gérer la borderie en gardant le sens de la responsabilité qu'elle avait acquise durant les années où elle était restée seule. Elle avait pleinement joué le rôle de



« gardienne » comme l'a si bien défini Ernest Pérochon : « *Jeunes ou vieilles, les femmes étaient les gardiennes ; gardiennes du foyer, gardiennes des maisons, de la terre, des richesses, gardiennes de ce qui avait été amassé par le patient effort des âges, mais aussi gardiennes des ordinaires vertus et gardiennes de ce qui pouvait sembler futile et superflu, de tout ce qui faisait l'air du pays léger à respirer, gardiennes de douceur et de fragile beauté*<sup>15</sup> ».

Michel BERNIER,  
Le Vieux Moulin,  
1<sup>er</sup> Décembre 2018

<sup>13</sup> Le plus souvent, c'était le maire de la commune qui était chargé de venir annoncer la sinistre nouvelle à la famille comme en témoigne des documents adressés au maire de la Chapelle et conservés aux archives communales : « J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien, avec tous les ménagements nécessaires dans la circonstance présente, avertir les parents de la mort du soldat ... Je vous serais très obligé de présenter à la famille les condoléances de M. le Ministre de la Guerre »

<sup>14</sup> Cette pandémie fut baptisée « grippe espagnole » car le Roi d'Espagne en fut atteint. Elle fit près de 400 000 victimes en France en 1918-1919 et plusieurs millions dans le monde (*Nouvelle République* du 6 novembre 1918)

<sup>15</sup> Ernest Pérochon « *Les Gardiennes* » Paris, Plon, 1924 p. 7